



# CSU CAVD

---

Rapport Annuel 2023 de formation Continue

**PASQUIER Maxime**  
**09/01/2024**

## Introduction

---

### Contexte

Le CSU Chablais et Alpes Vaudoises a été créé au premier janvier 2019, fusion du service des ambulances du Pays-d'Enhaut et celles du Chablais Vaudois.

En cours d'année, 3 collaborateurs ont terminé leurs cursus de formation et obtenu leurs diplômes d'ambulancier ES à l'ES ASUR. Il s'agit de Madame Schambach Margot, Madame Roten Mégane et Monsieur Brugger Lukas, que nous félicitons. Nous comptabilisons ainsi à 7 personnes en cours de formation en 2023, s'agissant de :

Mme Schambach Margot (3<sup>ème</sup> année ES ASUR / fin de formation)  
Mme Roten Mégane (3<sup>ème</sup> année ES ASUR / fin de formation)  
M. Brugger Lukas (3<sup>ème</sup> année ES ASUR / fin de formation)  
M. Trombert Nicolas, partenariat AirGlacier, (1<sup>er</sup> Cycle/2<sup>ème</sup> Cycle ES ASUR)  
Mme Segovia Carla (1<sup>er</sup> Cycle ES ASUR)  
Mme Menoud Carole (1<sup>er</sup> Cycle ES ASUR)  
M. Mudry Michael (1<sup>er</sup> Cycle ES ASUR)

### TEAM Formation

Le Responsable Formation travaille en étroite collaboration avec la Direction du service et le Team Formation qui se compose des membres suivants :

- Des praticiens formateurs
- Des étudiants en formation (salariés du CSU CAVD)

## Base légale

---

Les prescriptions demandées par l'Inter Association du Sauvetage (IAS) pour les ambulanciers ainsi que les techniciens ambulanciers sont de comptabiliser un minimum de 40 heures de formation continue par année.

## Objectifs du plan de formation du CSU-CAVD

---

En 2023, nous avons proposé un catalogue de formation aux collaborateurs proposant une dizaine d'activités de formation, sous des formes et durées diverses, permettant théoriquement d'effectuer les 40 heures de formation recommandées. En complément et au vu de l'implication quotidienne de l'ensemble du personnel dans des activités de formation, la Direction du service a jugé pertinent d'accorder un forfait annuel de 4 heures à chaque collaborateur. Cela comprend notamment les exercices journaliers avec les étudiants, les colloques hebdomadaires du SMUR, l'intégration et la formation initiale de premiers répondants ou la formation de nouveaux médecins SMUR, éléments poursuivis en 2023.

Des formations complémentaires peuvent être demandées et motivées par tout collaborateur auprès du Responsable Formation. Cet élément complète le catalogue de formation et supplée aux éventuels défauts de planification (vacances, entre autres) pouvant être un frein à l'acquisition des habituelles 40 heures de formation recommandées.

### Thèmes théoriques et pratiques

Les formations ont été basées sur des problématiques rencontrées sur des missions réelles, dans un but d'amélioration continue. Des ateliers théorie/pratique associés permettent de revoir et d'intégrer des connaissances et des compétences spécifiques sous diverses formes. L'objectif de ces ateliers est de garder un ratio entre étude théorique et pratique cohérent.

### Objectif qualité des Réanimations

Le CSU CAVD est sensible à la bonne conduite des réanimations cardio-pulmonaires, et ce particulièrement sur le terrain. Un Team réanimation analyse et expertise de manière systématique l'ensemble de ces PEC, sur de multiples aspects. Lorsqu'un équipage est confronté à une mission de ce genre, un Feed-back individuel est organisé le plus rapidement possible. Un document relatif est utilisé et nous sert à des fins de qualité, dans un objectif d'amélioration perpétuelle.

Disposant d'une vision d'ensemble adéquate et pertinente, le Team Réanimation poursuit son amélioration en 2023. De nouveaux outils ont été intégrés et le personnel formé en symétrie.

### Maintenir et développer la collaboration inter-partenaires

La collaboration avec nos partenaires locaux est un point central dans le développement de nos compétences terrain, particulièrement avec notre secteur d'intervention éloigné, impliquant une grande autonomie de travail. Ceci est également lié à des délais de renforts et des durées de prises en charge conséquents.

Depuis une dizaine d'années et de manière « historique », les ambulanciers du Chablais sont très sensibles à maintenir et renforcer ces liens de collaboration. Nous collaborons annuellement avec les quatre colonnes de secours régionales SARO, le SMUR du Chablais, la Police EPOC, La Gendarmerie, Les Premiers Répondants 144, entre autres.

## Plan de formation 2023

Catalogue de formation annuel CSU CAVD 2023				
Date	Thème	Intervenant	Lieu	Horaire
Année 2023	Algorithmes VD	CSU-CAVD	Centrale Aigle	Individuel
Année 2023	Stages divers	Divers	X	Individuel
Année 2023	IZ-IO	Référent IO	Centrale Aigle	Individuel
Année 2023	Exercice Réanimation	Référents réa	Centrale Aigle	Individuel
21.01.2023	Exercice inter partenaires Avalanche	SDIS, SARO, CSU-CAVD, GDM	PAE	18h-21h
01.05.2023	AVC / ACLS	Prof. Michel, CSU-CAVD	SDIS Aigle	13h-17h
06.05.2023	Terrain Difficile	SARO (4 colonnes de secours)	Le Sépey	8h-13h
30.05.2023	Soirée Partenaire	SDIS Aigle	SDIS Aigle	19h-22h
13.06.2023	Soirée Partenaire	SDIS Aigle	SDIS Aigle	19h-22h
04.07.2023	Approche Qualité	La Maison YAMO	SDIS Aigle	9h-16h
20.09.2022	EMIR/Triage	EMIR/CAVD	SDIS Aigle	13h-16h
28.09.2023	Symposium AVC	CHUV	CHUV/CAVD	10h-12h
28.11.2023	FC Interne, SII, HPCI, CAN Team HRC	Mme Tornare, Mme Attinger, Dr Gerke	CHUV/CAVD	07h-15h
Novembre 2023	Exercice SII	CSU-CAVD	Centrale Aigle	Individuel
X	Propositions Individuelles	X	X	Individuel
Report printemps 2024	Ex. inter partenaires (bis)	SDIS, SARO, CSU-CAVD, GDM	PAE	18h-22h

### FC ES ASUR

Thèmes	Durée	Horaire
<b>FC 01 – ES ASUR</b>	8h24	Individuel
<b>FC à choix – ES ASUR</b>	8h24	Individuel

### **FC commune 2023 – ES ASUR**

Formation continue obligatoire vaudoise.

Sujet : « Accouchement inopiné en préhospitalier »

Durée : 8h24 (1 journée)

Lieu : Ecole ES-ASUR – le Mont-sur-Lausanne

Date : toute l'année

### **FC à choix – ES ASUR**

Formation continue obligatoire vaudoise.

Sujet : Au choix du collaborateur selon le catalogue de formation de l'école ES ASUR

Durée : 8h24 (1 journée)

Lieu : selon la formation choisie

Date : toute l'année

## **Demandes de formation**

Les collaborateurs qui le souhaitent peuvent faire des demandes de formation. Ces heures sont en plus du plan de formation proposé par le service et sont pour certaines en partie rémunérées (coûts directs uniquement). Ainsi, de multiples demandes ont été acceptées permettant aux collaborateurs de développer les compétences souhaitées.

Certains ambulanciers suivent en plus des heures allouées par le service des formations à l'externe non rémunérées, sur leurs heures de congé, ce qui explique en partie certains totaux bien supérieurs aux 40 heures obligatoires.

## **Formation partenaires : Police du Chablais EPOC (stages)**

Nous avons une collaboration interprofessionnelle dynamique et aboutie. Dans l'objectif de maintenir et développer sans cesse ce lien de travail, des stages mutuels ont été organisés et planifiés en 2022, mais ont dû être annulés dans les deux sens en raison du COVID. Nous devons notamment accueillir 15 policiers en stage.

## **Formation partenaires : Colonnes de secours régionales, SARO**

En mai et juin se sont déroulées deux formations inter-partenaires organisées par le CSU CAVD. Nous collaborons annuellement avec les colonnes de secours de Villars, Leysin, des Diablerets et du Pays-d'Enhaut. L'objectif de ces journées est de travailler et entraîner des techniques de relevages complexes en terrain difficile, ainsi que d'harmoniser les pratiques de chacun.



### Formation partenaires : Exercice annuel au Pays-d'Enhaut

En janvier 2023 s'est déroulé le traditionnel exercice annuel avec l'ensemble des partenaires du Pays-d'Enhaut. Nous voulions aborder un scénario hivernal, et avons de ce fait créé une fausse avalanche avec de multiples blessés à identifier et secourir. L'enchaînement des exercices permet d'entraîner et d'améliorer substantiellement les aspects de coordination, que nous ne pouvons que peu pratiquer sur des cas réels. Nous étions environ 70 intervenants impliqués sur ce chantier.





### Formation partenaires : SMUR Chablais HRC (Hôpital Riviera-Chablais)

En 2023 comme en 2022, nous maintenons les échanges entre nos deux entités. Nous avons continué à intégrer les équipiers et médecins du SMUR 222 (HRC, Rennaz) à nos diverses formations continues ou exercices pratiques inter-partenaires. Qui plus est, plusieurs ambulanciers du CSU-CAVD ont eu la possibilité de faire un stage aux urgences/SMUR de l'HRC. Nous souhaitons ainsi dynamiser et renforcer ce lien de collaboration étroit avec ce partenaire direct avec qui nous travaillons régulièrement sur le terrain. Cet élément est d'autant plus pertinent lorsque l'on considère que les patients que nous traitons ensemble sont souvent atteints les plus gravement.

### Formation partenaires : Divers

Nous effectuons également quelques participations ou interventions diverses, notamment auprès d'établissements scolaires, de communes ou de corps professionnels.

### Formation des Premiers Répondants 144 (PR144), secteur Villars-Gryon

Les Premiers Répondants 144 font partie intégrante du dispositif cantonal de réponse à l'urgence. Etant donné le fait que ce domaine d'activité fait l'objet d'un rapport annuel à part entière, nous ne développerons pas plus spécifiquement ce point. Néanmoins, il est important de mentionner que le Responsable Formation coordonne et supervise l'organisation de la formation des PR actifs. Il s'agit notamment de l'exploitation des expériences terrains rencontrées lors des soirées de formation et la planification des stages de formation continue au CSU-CAVD.

## Collaboration avec les Ecoles de Soins Ambulanciers Romandes

Le CSU-CAVD tient à maintenir des liens de collaboration étroits avec les trois écoles de soins ambulanciers du Mont-sur-Lausanne, de Genève et de Berne. Plusieurs ambulanciers du service sont actifs auprès de ces entités de formation.

Conjointement avec l'ES ASUR et dans le domaine pédagogique, nous avons poursuivi le dispositif appelé ESSP Chablais (Entreprise en Soins Pré-hospitaliers Simulés). Malgré le fait que ce projet est porté principalement à l'attention des étudiants en école, plusieurs ambulanciers du service ont pu participer aux différentes prises en charges simulées, en tant que coordinateur, expert ou simple patient. L'engouement et la dynamique corrélée à la réalisation de ce projet a amené des échanges et des contenus extrêmement formateurs à tous les participants.

## Evaluation des algorithmes (AMD)

---

Chaque année, le Responsable Formation et la Dresse Burion (Médecin-conseil du CSU CAVD) procèdent aux évaluations des AMD (Actes Médicaux Délégués). L'évaluation des algorithmes concerne les ambulanciers diplômés. Pour les techniciens ambulanciers ainsi que les étudiants ES2 et ES3, ils ont la possibilité d'être évalués à l'identique des ambulanciers, à but formatif et sans application en autonomie sur le terrain.

L'évaluation se déroule sous forme de deux ateliers pratiques différents en lien direct avec les algorithmes, mais tirés de situations problématiques récurrentes. Le passage s'effectue par groupe de trois personnes, élément dynamisant les équipes et engendrant un facteur motivationnel supplémentaire. Troisièmement, chaque participant tire au sort un médicament faisant partie de nos pratiques et le développe auprès de ses collègues. Nous attendons une parfaite connaissance des éléments relatifs.

Ces évaluations sont sommatives et en cas de double échec, notre Médecin-conseil, en collaboration avec la Direction, prendra des dispositions particulières. Parallèlement, chaque algorithme appliqué sur le terrain fait l'objet d'une analyse rétrospective par la Dresse Burion, assurant un suivi qualitatif et quantitatif régulier pour les collaborateurs concernés.

En 2023, tous les collaborateurs ont pu valider le passage des évaluations. De ce fait, nous avons autorisé l'application des AMD à l'ensemble des 26 ambulanciers actifs sur le terrain. De plus, l'ensemble des étudiants de deuxième et troisième année ont participé à cette étape à but préparatoire et formatif.



## Atteinte des heures de Formation

Durant l'année 2023, nous avons continué à accorder un forfait de 4 heures de formation à chaque collaborateur. Ce forfait représente la présence aux colloques hebdomadaires du SMUR, des ateliers pédagogiques quotidiens animés par les collaborateurs, les études de cas, entre autres. Ci-dessous, vous trouverez le listing et heures de formation suivies par les ambulanciers et techniciens ambulanciers fixes du service. Le personnel en formation, auxiliaire ou à faible pourcentage n'est pas intégré dans le tableau ci-dessous ; les personnes concernées fournissent une attestation de leur service principal à des fins de suivi. Malgré un taux d'atteinte des 40 heures à 23/25, la moyenne du service est satisfaisante et se porte à plus de 65 heures/collaborateur.

Nom	Prénom	Heures FC 2023
Adank	Catherine	20
Bertrand	Yann	42
Carron	Grégoire	84
Chappuis	François	44
Cornut	Julien	82
Décombaz	Julien	86
Fargeat	Véronique	52
Fatio	Eric	76
Gillieron	Loïc	84
Hirt	Loïc	84
Kalboussi	Laurent	51
Liaudat	Christophe	41
Marcone	Stefania	40
Matthey	Tess	95
Medjrab	Hamoudi	38
Mirgalet	François	47
Oberson	Dominique	55
Pasquier	Maxime	179
Pellet	Nelly	43
Renna	David	59
Schüller	Myrtille	55
Sconcia	Alexandro	40
Stalder	Camille	99
Tornare	Aurélie	79
Moyenne		65.625

Deux personnes ne sont pas parvenues à atteindre les 40 heures recommandées. Une personne a été absente sur une longue période de l'année. Pour le second collaborateur, un suivi et une planification spécifique sera effectué en 2024 afin de compenser les 2 heures de formation manquantes en 2024.

## Propositions d'amélioration

---

Les collaborateurs sont investis en activité de formation, et ce quasi quotidiennement. De ce fait, il serait efficient de mieux monitorer et valider les heures effectués par chaque ambulancier durant les plages de travail, élément pouvant être valorisant et pertinent à exploiter pour le Responsable de Formation. En 2024, les tâches journalières ont été reconsidérées ; nouveauté, le mardi est ainsi dévolu aux activités de formation.

Un des frein chronique nuisant à l'obtention est parfois lié aux aspects de planification. En effet, la priorité reste de maintenir les équipages conformes et opérationnels. Malgré des efforts et adaptations substantielles, nous ne parvenons pas à toujours avoir le nombre espéré de participants aux divers ateliers.

Il est important de continuer à maintenir et développer les liens de collaboration multipartenaires. Dans ce sens, nous poursuivrons et renforcerons le travail collaboratif avec le SMUR du Chablais, mais également avec les SDIS locaux, les colonnes de secours et les différents corps de Police/Gendarmerie.

## Bilan du responsable formation (PASQUIER Maxime)

---

Le nouvel outil information « Disqnet » installé dans le service est performant et permet (entre autres) d'assurer un suivi plus aisé. Il affiche notamment la progression trimestrielle pour atteindre l'objectif horaire annuel.

Durant cette année de transition et de « retour à la normale » suite au déménagement dans nos nouveaux locaux, je constate que la dynamique du personnel du CSU CAVD est favorable aux activités de formation. Les différents collaborateurs ont toujours participé avec entrain et professionnalisme ; cet élément est très agréable en tant qu'organisateur. Le nombre important d'étudiants et l'élan de formation associé contribue à apporter une dynamique constructive et stimulante au quotidien. Dynamiser un groupe professionnel avec des parcours et expériences tous différents n'est pas acquis tacitement. De ce fait, je suis sensible à ce point et je remercie mes collègues pour leur engagement dans le domaine de la formation.



Aigle, le 09 janvier 2024

Maxime Pasquier  
Responsable Formation